

RAPPORT N°8

DEMANDE DE SUBVENTION DETR – STATION-SERVICE DE MARAT

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 18 décembre 2019,

Monsieur le Président rappelle que l'avant-projet de la station-service de Marat présente un coût total d'aménagement de 395 194€ HT.

Monsieur le Président propose le plan de financement prévisionnel suivant et de demander la subvention correspondante au projet :

Création d'une station-service sur la commune de Marat

DEPENSES		RECETTES	
TRAVAUX	319 624 €	Etat (DETR)	118 558 €
MAITRISE D'OEUVRE	25 570 €		
ECLAIRAGE PUBLIC	15 000 €		
ETUDE DE SOL, CT, CSPS	7 000 €		
RACCORDEMENT RESEAUX	10 000 €	CC Ambert Livradois Forez	276 636 €
PROVISION POUR IMPREVUS	18 000 €		
TOTAL HT	395 194 €	TOTAL HT	395 194 €

Sur proposition du Président,

Délibération,

il vous est proposé :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel décrit ci-dessus pour la création de la station-service de Marat ;
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter la DETR pour ce projet ;
- de charger Monsieur le Président de toutes les formalités administratives utiles à l'exécution de la présente délibération.